



Orléans, vendredi 13 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'académie reçoit une délégation grecque

Trois directeurs régionaux grecs (équivalent des recteurs d'académie) seront accueillis dans l'académie d'Orléans-Tours les 16 et 18 décembre.

Ils seront accompagnés d'une attachée de coopération éducative et de 2 interprètes.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un travail initié l'an dernier entre la France et la Grèce, à l'initiative du gouvernement grec souhaitant réformer son système éducatif.

L'an dernier, c'est Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, chancelier des universités qui s'était rendue en Grèce pour un séminaire sur l'évolution des systèmes éducatifs. De hauts responsables de l'éducation, français et grecs avaient échangés sur l'organisation des systèmes éducatifs.

Cette année, une délégation grecque se rend en France pour observer sur le terrain, le fonctionnement des académies et des établissements scolaires. Deux journées de travail sont prévues dans l'académie d'Orléans-Tours ainsi que deux journées dans l'académie de Créteil.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Programme

Lundi 16 décembre

10h45 : réunion de travail : présentation du système éducatif français, présentation du projet académique, présentation du contrat de l'académie avec le ministère de l'éducation nationale

14h00 : déplacement au lycée professionnel Maréchal Leclerc à Saint-Jean-de-la-Ruelle : visite du lycée, rencontre avec les personnels, présentation de l'internat d'excellence

16h00 : réunion de travail sur le climat scolaire et le climat de classe

Mardi et Mercredi : académie de Créteil

Jeudi 19 décembre

9h00 : réunion de préparation

10h30 : déplacement au lycée des métiers Françoise Dolto à Olivet : visite de l'établissement, rencontre avec les personnels

14h30 : réunion de travail avec 4 chefs d'établissement : évaluation des dispositifs, évaluation des personnels